

## ***Une nouvelle capacité de médecine*** **l'acupuncture prend du galon**

LE MINISTRE de l'Éducation nationale, Gilles de Robien, lance très officiellement ce matin à l'université Paris-V la capacité de médecine en acupuncture. L'enseignement de cette technique, qui se faisait jusqu'à présent par le biais d'un diplôme interuniversitaire (DIU), prendra donc la forme d'un diplôme national dès la prochaine rentrée. Une première en Europe et « *une grande étape* », selon les termes de Dr Denis Colin, secrétaire général du Collège français d'acupuncture.

Aujourd'hui en France, quelque 1700 médecins exercent l'acupuncture avec un diplôme reconnu par l'Ordre, tandis que 7000 praticiens non médecins revendiquent également le titre d'acupuncteur.

Né serait-ce que pour des raisons de réglementation de la profession, la création d'un diplôme d'État était très attendue par les médecins promoteurs de l'acupuncture qui mettent également en avant le faible coût de leurs traitements. « *La première fois que j'ai fait une demande et obtenu une réponse officielle, c'était en 1981, se souvient le Dr Colin. J'avais écrit à Jacques Chirac, alors maire de Paris.* » Depuis cette date, Denis Colin a « *rencontré tous les ministres de la Santé* » pour défendre sa cause. Il souhaiterait voir l'acupuncture aller plus loin encore (il milite notamment pour des créations de postes de PH acupuncteurs et de postes universitaires spécifiques), mais se réjouit du pas aujourd'hui franchi: « *Maintenant, si un étudiant s'interroge sur ses diverses possibilités de spécialisation, il trouvera la capacité d'acupuncture mentionnée au sein du programme national.* »

C'est dans le cadre d'un plus large « *protocole de coopération universitaire* » sur le thème de la médecine traditionnelle chinoise, signé à Pékin le 2 février par Gilles de Robien, que l'acupuncture gagne ses nouveaux galons universitaires. Auparavant, la Conférence des doyens" avait approuvé à l'unanimité moins une voix la création de la capacité.